



Ville de Huntingdon

Province de Québec

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement 877-2016

Est par la présente donné par la soussignée que lors de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon tenue le 8 février 2016, les membres du Conseil ont adopté le règlement 877-2016 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2016 ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement à l'Hôtel de Ville sise au 23 rue King à Huntingdon durant les heures normales de bureau.

Donné à Huntingdon, ce 12 février 2016

Denyse Jeanneau
Greffière
